

DEPARTEMENT DU NORD  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES  
S.I.G.A.L  
« SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »

Le 20 mai deux mille vingt-six, à 18 heures, le Comité Syndical s'est réuni au Bureau de Piste, sous la présidence de M. Martin LEPOUTRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 11 Mai 2026

Nombre de membres en exercice : 16

**Etaient présents** : MM. Martin LEPOUTRE, Sébastien BROGNIART  
MM. Loïc CATHELAIN, Dominique LEGRAND,  
MM. Bernard GERARD, Pierre VERLEY,  
MM., Jean-Philippe PROUVOST, Louis LUTUN,  
Mmes Noémie DHALLUIN, Marie-Pierre JANSSENS,  
Mmes Bernadette EROUART, Michèle VANHOUTTE,

**Etaient absents excusés ayant donné pouvoir** :

M. Gaël MARTIGNY, ayant donné pouvoir à Mme DHALLUIN,  
Mme Fanny MIELLET, ayant donné pouvoir à M. LEPOUTRE  
M. Miguel BEADES, ayant donné pouvoir à M. LEGRAND,  
M. Johann GRUSON, ayant donné pouvoir à Mme EROUART,  
M. Benoit LECLERCQ, ayant donné à M. BROGNIART

N° 26-03-04

-----  
Commission d'Appel d'offres

-----  
Désignation des membres

Rapport de M. le Président,

Par analogie avec les dispositions de l'article L 1411-5, L1414-1 et L1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 22 du Code des Marchés Publics, considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer la commission d'appel d'offres, et ce pour la durée du mandat.

Pour les EPCI, cette commission est composée par l'autorité habilitée à signer le marché public ou son représentant et par cinq membres titulaires de l'assemblée délibérante élus en son sein, ainsi que cinq membres suppléants.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants.

Elections des membres titulaires

Ont obtenu :

1- M. CATHELAIN 14 voix  
2- Mme EROUART 14 voix  
3- Mme VANHOUTTE 14 voix  
4- M. BEADES 14 voix  
5- M. MARTIGNY 14 voix

Ces derniers sont désignés membres titulaires

Elections des membres suppléants

Ont obtenu :

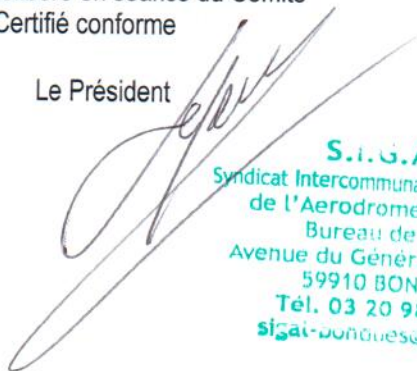
1- M. GERARD 14 voix  
2- M. LEGRAND 14 voix  
3- M. BROGNIART 14 voix  
4- M. VERLEY 14 voix  
5- Mme MIELLET 14 voix

Ces derniers sont désignés membres suppléants.

Délibération Adoptée à l'Unanimité

Le Comité Syndical  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Comité  
Certifié conforme

Le Président



Le Secrétaire



**S.I.G.A.L**  
Syndicat Intercommunal pour la Gestion  
de l'Aérodrome de Loisirs  
Bureau de Piste  
Avenue du Général de Gaulle  
59910 BONDUES  
Tél. 03 20 98 34 95  
sigat-bondues@sigat.eu